

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

1) bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 4 mars 2005 au 25 août 2006 *

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte au 25 août 2006	1,35%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 25 août 2006	36 801
valeur comptable du portefeuille	1 912 362
valeur de marché du portefeuille	2 614 711

	Flux bruts cumulés (1)		positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	achats	ventes	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			options d'achat achetées	achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme
nombre de titres *	29 863	22 031				
Échéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction *	58,36	16,90	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montant	1 742 795	372 342	-	-	-	-

(1) au 25 août 2006

2) Répartition par objectif des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif *

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte :	36 801	représentant	1,35%	du capital de la société.
Nombre de titres détenus répartis par objectif :				
- attribution aux mandataires et/ou salariés dans le cadre de plans d'options d'achats d'actions :			34 364	
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions :			0	
- Opérations de croissance externes :			0	
- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI :			2 477	

3) Nouveau programme de rachat d'actions *

- Autorisation du programme : Assemblée générale du 2 juin 2006
- Mise en œuvre du programme : Directoire du 28-août-06
- Titres concernés : Actions ordinaires VM Matériaux
- Part maximal du capital dont le rachat est autorisé : 60 000 actions soit 2,19% du capital social
- Prix maximum d'achat : 125 €
- Objectifs par ordre de priorité décroissant : attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son groupe dans le cadre des plans d'options d'achats d'actions, des attributions d'actions gratuites, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs des dites valeurs mobilières,
- conserver ces actions et les remettre ultérieurement à titre d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'autorité des marchés financiers.

Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 2 juin 2006 soit jusqu'au 1er décembre 2007.

La présente publication est disponible au siège social, sur le site Internet www.vm-materiaux.fr ainsi que sur le site de l'AMF.

* L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société VM MATERIAUX du 2 juin 2006, a décidé, dans sa dixième résolution, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves prélevées sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport ».

Cette augmentation de capital s'est réalisée par la création d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, qui ont été attribuées gratuitement, le 30 juin 2006, aux actionnaires à raison d'UNE action nouvelle pour UNE action ancienne.

Les informations ci-dessus tiennent compte de cette attribution gratuite d'actions nouvelles (le nombre d'actions détenues au début du programme, et le nombre des actions acquises et cédées jusqu'au 29 juin 2006 ont été multipliés par 2).